



Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique, Développement Durable, Environnement, Biodiversité, Technologies Vertes,	Energie, Climat, Transports, Infrastructures, Risques Naturels, Risques Technologiques, Equipement, Logement,	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Solidarité entre les Territoires, Renouvellement Urbain, Mer
---	---	--

Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi

Paris, le 2 octobre 2026

Fixation annuelle des tarifs de notre complémentaire santé ALAN : ce qu'on ne vous dit pas !

Contre l'avis unanime des organisations syndicales, l'administration a décidé d'imposer aux agents du ministère une augmentation de 7 % sur l'option 2 et 10 % sur l'option 3.

Elle a par ailleurs refusé la baisse sur la cotisation de base que nous réclamions.

Lors de l'appel d'offres, ALAN a sous-évalué le prix de la cotisation sur les options. C'est d'ailleurs, en grande partie, grâce à cela qu'ALAN a remporté le marché. Nous voilà donc condamnés à subir des augmentations annuelles jusqu'à ce que la partie option revienne à l'équilibre.

Nous dénonçons cette situation et nous la dénonçons d'autant plus que, sur la cotisation de base, ALAN est très largement excédentaire. Excédentaire au point qu'en 2027, nous aurons accumulé 15 millions d'euros sur le fonds de réserve, soit près de 40 % des cotisations de base annuelles !

L'administration refuse de diminuer l'alimentation de ce fonds en baissant nos cotisations de base. Pourtant, une baisse de 10 % représenterait moins de 4 millions d'euros !

Force Ouvrière revendique un pilotage au plus près de l'équilibre entre cotisations et prestations versées, quitte à avoir une baisse aujourd'hui et peut-être une hausse dans trois ans. L'administration au contraire souhaite conserver le plus de réserve possible.

Ce sont deux doctrines qui s'affrontent, la nôtre est claire, nos cotisations n'ont pas vocation à constituer de l'épargne placée chez le banquier d'ALAN. Le fonds de réserve est là pour absorber une variation annuelle, rien d'autre. Et si les prestations versées venaient à augmenter, il serait toujours temps d'augmenter les cotisations mais simplement pour faire face à une situation précise et connue et non pas pour s'aligner sur des prédictions à la boule de cristal. C'est cette deuxième solution que l'on nous impose pourtant aujourd'hui. Que l'on nous impose, alors qu'il s'agit de notre argent.